



Le **Syndicat National des Artistes Plasticiens CGT** a appelé à une **action vendredi 18 janvier 2019** à la MDA-AGESSA pour **alerter sur le devenir du régime de sécurité sociale des artistes-auteurs**. Comme vous le savez, depuis le 1er janvier 2019, c'est l'**Urssaf-Limoges qui est chargée du recouvrement de vos cotisations sociales**.

Contrairement aux "éléments de langage" produits par les ministères de la Culture et des Affaires sociales, relayés par certaines structures en régions, nous craignons, à moyen terme :

- 1• la disparition des garanties spécifiques du régime artistes-auteurs
- 2• la contestation administrative de professionnalité sur critères financiers
- 3• l'augmentation des contributions sociales sans amélioration des droits sociaux

Notre action, conviviale et déterminée, a été un vrai moment d'échanges entre les artistes-auteurs et les personnels MDA-AGESSA. Après avoir parcouru les bureaux et rencontré les personnels présents, nous avons tenu un Conseil d'Administration Extraordinaire qui a voté la motion suivante :

MOTION VOTÉE À L'UNANIMITÉ LORS DU "CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE" TENU LE 18 JANVIER DANS LES LOCAUX DE LA MAISON DES ARTISTES/AGESSA À PARIS (75010)

Nous, **artistes-auteur.trice.s des arts visuels, syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s**, réuni.es ce vendredi 18 Janvier 2019 dans la salle du Conseil d'Administration de la Maison des Artistes, **exigeons** :

1• **l'application du droit à l'information** des 270.000 artistes-auteurs MDA/AGESSA sur l'évolution de notre régime de protection sociale, et particulièrement sur les dispositifs mis en oeuvre dans le cadre de la réforme générale des organismes MDA/AGESSA "absorbés" par l'Urssaf du Limousin dès Janvier 2019.

2• **l'assurance du maintien d'un service public attentionné de proximité pour les artistes-auteurs avec le personnel qualifié issu des organismes MDA/AGESSA.**

3• **l'organisation d'élections professionnelles de représentants** qui portent la parole des artistes-auteurs dans un **Conseil d'Administration restauré**.

Artistes signataires, participants au Conseil d'Administration Extraordinaire :

Marion Rivolier (scénographe-peintre) - Sophie Charpin (peintre) - Clément Valette (graphiste et co-secrétaire général du SNAPcgt)

Stéphane Lehodey (plasticien sonore) - Louise Drulhe (artiste)

Pierre Garçon (auteur-sculpteur, administrateur de la MDA de 2008 à 2014 et co-secrétaire général du SNAPcgt)

Yu Wang (peintre) - Camille Mazier (artiste) - Lydie Thouluc (peintre) - Claire Archenault (peintre-graveur)

Corinne Forget (sculpteur) - Michel Parys (peintre)

Laurence Leplay (sculpteur, déléguée du SNSP, administratrice de la MDA de 2008 à 2014, membre et présidente de la Commission Professionnelle)

Irène Ruszniewski (plasticienne, administratrice de 2001 à 2014, Présidente du CA de la MDA de 2011 à 2014, membre et présidente de la commission professionnelle)

Gilles Fromonteil (sculpteur, administrateur du CA de la MDA de 1995 à 2014, président du CA de 2001 à 2011)

André Lejarre (photographe) - Laurent Dujas (plasticien) - Jackie Reynier (peintre)

Stéphanie Collonville (plasticienne sonore et co-secrétaire générale du SNAPcgt) - François Miehe (graphiste-plasticien)

En présence de membres du personnel, sympathisant.e.s et solidaires du mouvement.

